

*Les subsides*

Le deuxième point, l'une des priorités du gouvernement, et de l'opposition aussi, j'en suis sûr, est la diversification de nos marchés extérieurs. Sur l'ensemble de nos échanges, le commerce avec les États-Unis est tombé du niveau de 70 p. 100 à celui de 65 ou 66, puis de 60 p. 100. En d'autres termes, notre commerce est plus diversifié qu'il ne l'a jamais été dans toute l'histoire du Canada.

Entre autres choses, le gouvernement s'est concentré ces dernières années sur la stratégie commerciale. Je parle de stratégie d'expansion commerciale parce que, essentiellement, le gouvernement en a adopté une pour la première fois de notre histoire quand il a concentré ses efforts sur les grands projets d'investissements. Ainsi, le contrat de Bombardier qui a été annoncé aujourd'hui va créer 25,500 années-personnes de travail au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Cette claqué est celle d'une équipe électorale.

**M. Lumley:** Si nous insistons sur les grands projets d'équipement, c'est surtout parce qu'ils font vendre des biens de capital. Je suis sûr que les députés voudront se joindre à moi pour féliciter le secteur manufacturier canadien, ainsi que les ingénieurs-conseils canadiens et, pourquoi pas, l'ensemble de l'industrie canadienne, pour avoir exploité à fond les possibilités commerciales dans le domaine des grands projets d'équipement ces deux dernières années, comme jamais cela ne s'était produit au Canada. Pensons, notamment, au contrat de un milliard de dollars que General Motors a conclu avec les États-Unis dans le domaine des véhicules blindés pour le transport de troupes. Le contrat le plus important à être financé par la Banque mondiale pour une entreprise canadienne a été décroché par Babcock et Wilcox, pour le projet hydro-électrique de Suralya. Certains députés ont prétendu que nous n'aidions que les circonscriptions qui ont élu un député du gouvernement. En l'occurrence, ce projet se trouve dans la circonscription d'un député de l'opposition, le représentant de Cambridge (M. Speyer).

Il y a un aspect important de notre commerce que la plupart des députés ici présents ignorent, à savoir que les produits manufacturés représentent plus de 70 p. 100 de nos exportations totales. Nous ne sommes pas des coupeurs de bois et des porteurs d'eau comme voudraient nous le faire croire certains députés et certains citoyens. Quelle a été la progression de nos produits manufacturés sur les marchés d'exportation depuis deux ans? Quelles autres mesures constructives le gouvernement a-t-il prises?

D'abord, il a décidé, il y a deux ans et demi, d'accorder des subventions équivalentes pour les exportations. Si les produits manufacturés occupent une place aussi importante sur les marchés d'exportation, ce n'est pas une simple coïncidence. Par exemple, nous nous sommes mieux servi du financement parallèle dans les pays qui bénéficient d'une aide de l'ACDI. Nous avons instauré un nouveau système de financement pour aider l'industrie canadienne à pénétrer dans les marchés à moyen revenu qui n'avaient pas encore de telles facilités. Nous avons aussi le Programme de développement des marchés d'exportation, dont se sont prévalus des entreprises, petites et moyennes de tout le pays. Son budget est passé de 7 millions à 21 millions de dollars.

Vingt minutes, monsieur l'Orateur, ce n'est pas beaucoup pour étudier tous les aspects de la motion du député. En ce qui concerne les stimulants pour les programmes de formation, si mon voisin de banquette, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) était ici ce soir, il pourrait certainement vous parler de la nouvelle loi nationale sur la formation. Le gouvernement fédéral lui a consacré cette année plus d'un milliard de dollars. J'ajouterai que c'était avec l'entière collaboration de toutes les provinces et de tous les partis de la Chambre des communes. Plus de 250,000 personnes recevront une formation grâce à cette nouvelle loi.

Quant au fonds d'amélioration des compétences, je pense qu'il répond aux questions soulevées par plusieurs députés au sujet de la technologie de pointe. Il s'agit de l'aide financière accordée aux employeurs, aux provinces et aux associations à but non lucratif. Il doit aider à moderniser les établissements de formation et à faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre dont nos industries de pointe auront besoin. Le plus important, ce sont nos ressources humaines. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a fait bien plus qu'étudier la question au cours des deux dernières années et demi.

Dans la motion du député de York-Peel, il est question de stratégie industrielle. Je voudrais lui signaler que, dans le budget de novembre 1981, dans un document connexe publié à ce moment-là par le ministre des Finances de l'époque, «le développement économique du Canada dans les années 80,» le gouvernement n'a pas seulement présenté une stratégie industrielle, mais bien une stratégie économique. Je recommande au député de York-Peel et à ses collègues de lire ce document. Ils y verront que nos grandes priorités sont très clairement exposées. Elles sont au nombre de cinq: le développement industriel, le développement des ressources naturelles, le développement des transports, le développement des exportations, le développement des ressources humaines . . .

**Mlle MacDonald:** Quand allez-vous mettre la main à la pâte?

**M. Lumley:** On y trouve aussi expliquée la position générale du gouvernement sur la propriété de l'industrie canadienne—l'État et le secteur privé; les relations fédérales-provinciales; la concurrence internationale, l'environnement, etc. Le gouvernement ne s'est pas contenté de mettre au point une stratégie industrielle. Ce document énonce en outre des directives que chacun des ministères à vocation économique doit suivre pour le début de sa mise en œuvre.

**Mlle MacDonald:** Quand commencera-t-on?

**M. Lumley:** Examinons le secteur de l'industrie, monsieur l'Orateur. On y trouve nos objectifs industriels et régionaux pour les grands projets; l'investissement et l'innovation dans l'industrie; l'adaptation industrielle et le développement des ressources naturelles. Je n'ai pas le temps d'énumérer tous les détails de ce document . . .

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député répondrait-il à une question très simple? Je connais le programme auquel il fait allusion, mais quand sera-t-il mis en œuvre?

**M. Lumley:** Monsieur l'Orateur, il est déjà en grande partie en voie de réalisation depuis la publication du document, en 1981.